National Defence / Défense nationale

DEFENCE UPDATE

1988-89

Presented to the House of Commons
Standing Committee on National Defence

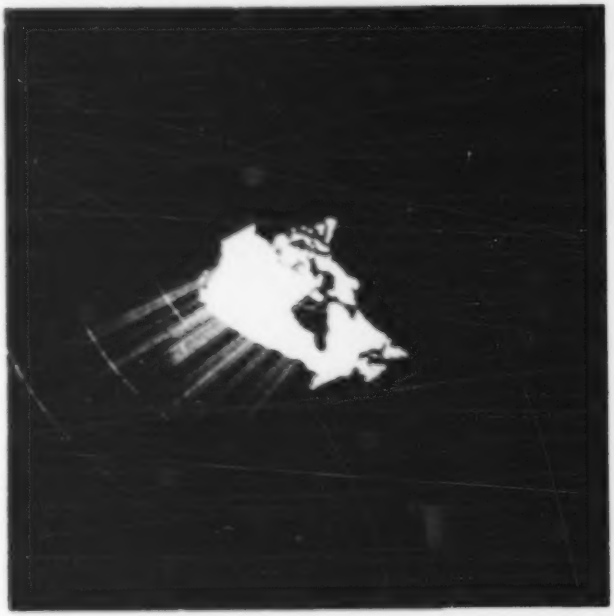

Canada

88-04196/

DEFENCE UPDATE

1988-89

Presented to the House of Commons
Standing Committee on National Defence

© Minister of Supply and Services Canada 1988

Cat. No. D3-11/1989

ISBN 0-662-55733-6

Additional information, if required, is available from National Defence Headquarters (Director General Information), 101 Colonel By Drive, Ottawa, Ontario, K1A OK2, or by telephoning (613) 996-2353.

NDID A-PP-000-000/AA-004

June 5, 1987 represented a turning point for Canadian defence policy. After 16 years without a clear statement of how we see ourselves in the world and of what should be done to protect our security and sovereignty, the Government tabled its White Paper, *Challenge and Commitment*.

The new policy describes the challenges that face Canada as we look forward to the twenty-first century. It gives the Canadian Forces a meaningful and realistic mandate, and it commits Canada to giving our armed forces the tools necessary to do the job.

Canada is not a neutral nation. Our partnership with the other Western democracies in NATO gives us an opportunity to defend ourselves and to work for a lasting and stable peace. It would be a denial both of the vital interests we share with our allies and of our responsibility to promote peace with freedom if we were to accept the call by some to simply sit on the sidelines.

The Defence White Paper rededicates Canada to working closely with the other democracies at the same time as it recognizes that, to be a truly independent nation, we must shoulder the responsibilities that come with independence by contributing more fully to our own defence. If we are to be truly sovereign, we cannot "contract out" the defence of Canada to someone else; the cost to our independence would simply be too high.

The purpose of this document is to give Canadians the first of a series of periodic reviews of how we are proceeding to implement the new policy and of how national and international events have affected our plans. In the pages to come, we will look at these issues in detail, but it is appropriate here to report that events since the tabling of the White Paper have demonstrated that the principles on which it is founded remain sound.

The signing, late last year, of the agreement to abolish intermediate range nuclear weapons proves that NATO's two-track policy of being prepared to defend ourselves while continuing to work for balanced and stabilizing arms control agreements was the correct way to proceed. The whole world should welcome the INF agreement and we should recognize that continued solidarity among the Western democracies will be essential as we seek new agreements on conventional forces and on strategic nuclear weapons.

We have no right to be complacent about the future, but I believe that hope for agreements that will give our children a more peaceful world and protect the freedom that is their birthright is more justified now than it has been for a generation.

As we continue to implement this country's new defence policy, this will continue to be our goal: a world at peace, and a Canada that is strong, and sovereign, and free.

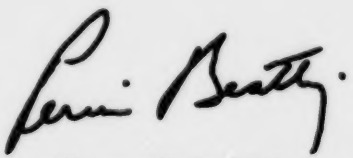

Minister of National Defence

March 1988

TABLE OF CONTENTS

I	**The Strategic Context**	4
	The International Environment	4
	Arms Control	5
	The Implications for Canadian Security	6
II	**Implementation of the Defence Program**	7
	A Three-Ocean Navy	7
	Surveillance	10
	Territorial Defence	12
	Consolidation in Europe	14
	The Reserves	16
	Peacekeeping	20
	Funding	21
III	**Foundations for Defence**	22
	Defence Industrial Preparedness	22
	Research and Development	23
	Economic Impact	24
	Disaster and Humanitarian Relief	24
	The Forces and Society	25
IV	**Conclusion**	28

I THE STRATEGIC CONTEXT

The International Environment

Canada's security requires a stable and peaceful international order. Canada can neither independently guarantee its own defence nor isolate itself from events beyond its frontiers. For that reason, we monitor events abroad to assess their impact on Canadian security. For example, we pay particular attention to developments in American military strategy and defence policy. We are constantly alert to changes in Europe, in many ways Canada's front line, and particularly within those countries with which Canada is allied. Additionally, Soviet military developments in East Asia and the Pacific over the past decade have forced us to acknowledge the increased importance of that region.

In the White Paper, we noted that many parts of the world were plagued by instability and regional conflict. Little has changed. Force is still too often seen as a solution to political and economic problems. The Iran-Iraq war and rising tension between Palestinians and Israelis in the occupied territories demonstrate again the volatility of the Middle East. The peace plan promoted by President Arias of Costa Rica has yet to bring an end to persistent and pervasive violence in Central America. Southern Africa, Chad, Lebanon, Kampuchea, Ethiopia, Sri Lanka and Afghanistan remain in turmoil. In Haiti and the Philippines, internal politics give rise to concern for the future of democracy as well as for their potential effect on regional stability.

Despite their significance, none of these events has captured the attention of observers as much as developments in the Soviet Union. The past 12 months have confirmed that major and dramatic shifts in domestic policy and in the conduct of foreign relations are occurring. Mr. Gorbachev is pressing ahead with *perestroika*, with which he hopes to achieve a number of substantive economic transformations. *Glasnost* has engendered greater candour in the presentation of East-West and other issues to the Soviet people and, indeed, to the world. For his part, Mr. Gorbachev has placed less emphasis on the alleged implacable hostility of the Western democracies. Instead, he has stressed the common interests of East and West in enhancing global stability.

The warming trend in East-West relations could benefit the Third World. There are signs that the Soviet Union is more conscious of the costs of regional conflict. Indeed, it has said that it will soon withdraw its forces from Afghanistan. There is, therefore, reason to hope for a gradual, but genuine, improvement in the strategic environment.

While the Soviets remain convinced of the intrinsic superiority of their own system, they are demonstrating unprecedented interest and flexibility in improving East-West relations. They have responded to various Western arms control and other proposals and have made a number of new offers of their own.

Canada will continue to work to reduce tensions and to improve East-West relations. We will remain alert, however, to the difference between rhetoric and substance. We cannot ignore the fact that the Soviet Union still possesses military power far in excess of that needed for self-defence. The Berlin Wall remains, as do large contingents of Soviet troops garrisoned in Czechoslovakia, Hungary, Poland and East Germany.

Arms Control

The signing of the Intermediate-Range Nuclear Forces (INF) Agreement at the Washington Summit on 8 December 1987 was a historic achievement. It was also a credit to Allied cohesion and political courage. Had NATO not decided, in December 1979, to deploy ballistic and cruise missiles in Europe to counter the massive deployment of Soviet SS-20s, it would not have been possible to agree in 1987 to eliminate all land-based, intermediate-range missiles in the superpowers' arsenals.

Two aspects of this treaty are particularly noteworthy. First, it provides for asymmetric reductions. The Soviet Union has more than twice as many missiles in the affected categories as the United States. Second, the treaty establishes a new and rigorous verification regime involving on-site inspection. This treaty also demonstrates that, far from being incompatible, force modernization and arms control initiatives can be complementary elements in NATO's effort to ensure security and stability at the lowest level of forces.

There has also been progress in the Strategic Arms Reduction Talks. An agreement may be achieved in 1988. At the Washington Summit, the United States and the Soviet Union agreed to work toward a draft treaty that would cut strategic arsenals by half. The two sides also agreed to look for a way to limit long-range, sea-launched cruise missiles.

In another development, the two superpowers have resumed negotiations on nuclear testing. Canada's hope is that this initiative will lead to ratification of the Peaceful Nuclear Explosions Treaty and the Threshold Test Ban Treaty and, ultimately, to a comprehensive ban on nuclear testing.

The Mutual and Balanced Force Reductions talks on conventional forces in Europe have yet to yield tangible results. Nevertheless, we are optimistic about the prospects for two new sets of negotiations in which Canada will participate. NATO and the Warsaw Pact will probably agree on a mandate for new talks designed to increase stability in Europe at lower levels of conventional forces and armaments. There is also an excellent chance that the 35 nations involved in the Conference on Security and Cooperation in Europe will begin new negotiations building on the milestone agreement reached in Stockholm in 1986 to implement confidence and security-building measures.

Canada has worked hard over the years for a ban on the production and stockpiling of chemical weapons. We are encouraged by the progress that has been made in the negotiations in Geneva.

As a member of the United Nations and of NATO, Canada will continue to promote international peace and security. To provide a benchmark for our own analyses, the Department of National Defence recently asked the Canadian Institute of Strategic Studies and the Centre québécois de relations internationales to carry out separate studies on the post-INF international environment. Their conclusions, which should be available this spring, will help chart the Canadian course in future arms control negotiations and in NATO consultations.

The Implications for Canadian Security

Reform in the Soviet Union and change in East-West relations offer hope for greater peace and stability in the world. That hope must, however, be tempered with caution. There has been progress in arms control. This progress will be beneficial and may create a climate in East-West relations in which other issues may be more easily addressed. Nevertheless, even at the best of times, progress in arms control is slow. Moreover, it can only go so far in resolving differences. No amount of arms control can obviate the need for the resolution of underlying political issues.

There is change in the Soviet Union. We cannot know how long it will last, how far it will go, or with what result. Perhaps from this process will emerge a Soviet Union with which the West can work in greater harmony. For Canada's part, we will continue to encourage such progress at the same time as we remain prepared to defend ourselves from aggression.

II IMPLEMENTATION OF THE DEFENCE PROGRAM

Canadian defence policy is based on a strategy of collective security within the framework of the North Atlantic Alliance, including the continental defence partnership with the United States. Within this broad framework, defence policy contributes to:

- strategic deterrence,
- conventional defence,
- sovereignty,
- peacekeeping, and
- arms control.

In the White Paper, the Government outlined its decision to alter some commitments to bring them into line with resources, while improving the effectiveness with which the remaining commitments were carried out. It also announced its intention to increase defence spending in a determined and consistent fashion to make the defence effort more responsive to the challenges of the 1990s and beyond. The paper announced a number of initiatives to increase the effectiveness of the Canadian Forces. Specifically, the Government will:

- provide the navy with modern, capable vessels for operations in the three oceans contiguous to our territory;
- bolster our ability to survey and defend Canadian territory;
- consolidate our land and air commitments in Europe on the central front to provide a credible and more sustainable Canadian contribution; and
- revitalize and enlarge the Reserves to assume a greater role in the defence of Canada.

A Three-Ocean Navy

Canada has embarked on a vigorous naval modernization program. Its goals will be greater flexibility, a more appropriate balance among air, surface and underwater assets and the reorientation of Canadian naval forces toward effective operations in the Atlantic, the Pacific and the Arctic. This program will take some 27 years to complete. Even so, it is already well underway.

HMCS ALGONQUIN undergoing modernization in Lauzon, Quebec.

The modernization of the four TRIBAL class destroyers is moving forward. Work on the first ship, HMCS ALGONQUIN, began in November 1987 and should be completed by mid-1989. The second ship, HMCS IROQUOIS, will commence her modernization in November and will return to the fleet in 1990. For the last two ships, the prime contractor will award the contract for the shipyard portion of this program later this year. Modernization will provide these ships with an area air defence system and the capability to exercise effective command and control over national and Allied maritime air and surface forces.

The first three Canadian patrol frigates are under construction at Saint John Shipbuilding Limited in New Brunswick and at Marine Industries Limited in Quebec. HMCS HALIFAX, the lead ship, will be launched this May. Work on HMCS VILLE DE QUÉBEC began last May and on HMCS VANCOUVER last December. Construction of HMCS TORONTO will begin this year. All six frigates will have joined the fleet by 1992.

In December 1987, the Government announced its decision to proceed with the second phase of the Ship Replacement Program. This phase will result in

The first new Canadian patrol frigate, HMCS HALIFAX.

the acquisition of an additional six modern frigates by 1996. These ships will dramatically increase Canada's operational effectiveness at sea, both in the Atlantic and the Pacific, and serve us well into the next century.

A complement to the improvements in the surface fleet is the replacement of the aging Sea King helicopter. The Government is in the process of acquiring a modern helicopter for anti-submarine and anti-ship roles. This helicopter may also have other roles in, for example, search and rescue, and medical evacuation. Last August, the Government selected European Helicopter Industries, which has developed the EH101 helicopter, to proceed with the project definition phase to be completed by the end of 1989.

This year Canada joined with seven other nations in a program to design a common NATO frigate for the turn of the century. This program offers savings through joint design, construction and support. Last October, Canada, along with the United States, Spain, the Netherlands, West Germany and the United Kingdom, signed a statement of intent to develop a NATO naval anti-air

The EH101 helicopter.

warfare system based on the AEGIS air defence system now in use on American cruisers.

One of the most challenging defence initiatives, which has caught the imagination of many and attracted criticism from some, is the plan to acquire 10 to 12 nuclear-propelled submarines. These boats will begin to replace our three diesel-propelled OBERON class attack submarines in 1996. They will substantially improve the effectiveness of our maritime forces in the Atlantic and the Pacific. In addition, they are the only vessels capable of exercising surveillance and control in the Arctic. There is simply no other way for Canada to defend its Arctic approaches. Two designs, a British and a French, will be considered. The Government intends to select one of these by the summer.

These new submarines, together with the frigates, helicopters and long-range patrol aircraft, will provide Canada with the credible, balanced mix of forces essential to permit our navy to perform its maritime tasks.

Surveillance

Surveillance conducted by the Canadian Forces encompasses warning, assessment and defence against hostile activity. It is an affirmation of sovereignty and a contribution to security.

In November 1987, the first five long-range radars of the North Warning System became operational in the western Arctic. Indeed, they have already been used to detect Soviet long-range bombers over the Beaufort Sea and to assist our CF-18s in making a recent interception. By the end of this year, the remaining six long-range radars in the eastern Arctic and Labrador should also be operational. Contracts worth about $380 million have already been awarded for communications and for operation and maintenance of the North Warning System. All such contracts include provisions to establish employment and business opportunities for Canada's northern residents.

The North American Air Defence Modernization Program also includes the development in the North of five Forward Operating Locations for air defence fighters. The most extensive construction work will be at Rankin Inlet, where the runway has to be raised, lengthened and paved. Contracts for this project will be awarded later this year. The other Forward Operating Locations will be Inuvik, Yellowknife, Iqaluit and Kuujjuaq.

The last of the original purchase of 138 CF-18 aircraft will be handed over to the Canadian Forces in September. The training of pilots and the conversion of fighter squadrons to the new aircraft are proceeding apace. 433 Squadron

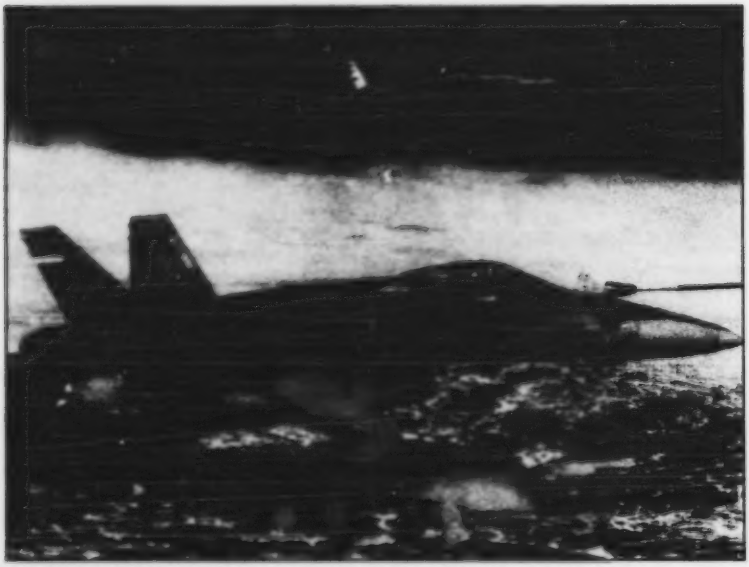

CF-18 fighters from the Forward Operating Location at Iqaluit refuel over Baffin Island.

will become combat-ready in May 1988 and will practise its rapid reinforcement role by deploying to Germany for an exercise in August. 416 Squadron will become combat-ready in May 1989.

In 1988, we will increase the number of Canadian Forces personnel participating in the United States Airborne Warning and Control System (AWACS) Program. By mid-year, we expect the Over-the-Horizon Backscatter radar on the east coast of the United States to be in service, with 33 Canadians participating in its operation.

Territorial Defence

Canadian Rangers provide a para-military capability in sparsely settled northern, coastal and isolated areas of Canada. There are about 1500 Rangers,

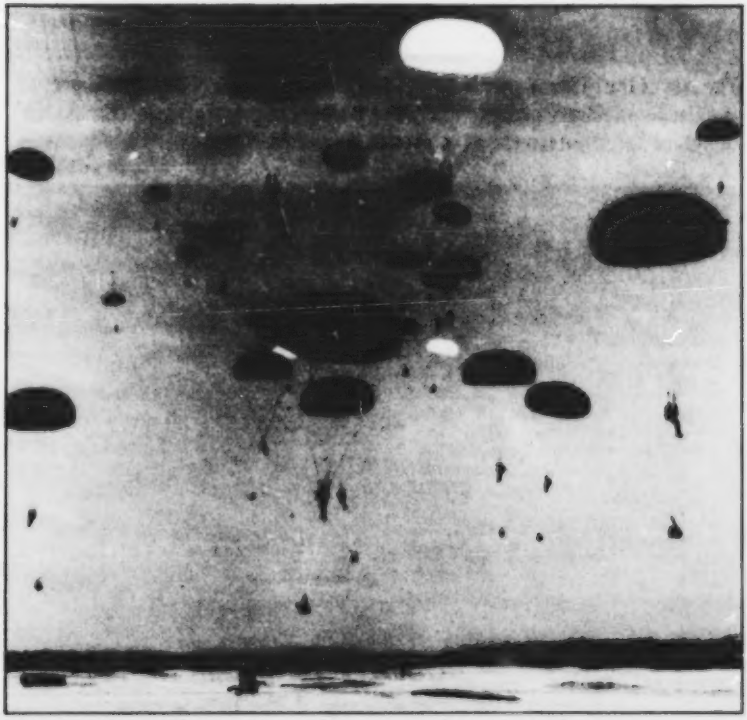

Paratroopers from the Canadian Airborne Regiment of the Special Service Force from CFB Petawawa, Ontario.

nearly 700 under the operational control of Northern Region Headquarters and more than 800 under Maritime Command. Their presence provides further visible proof of Canada's sovereignty.

In Northern Region, the Rangers are organized and function in small patrols. There are 38 patrols in settlements located in Yukon, Northwest Territories, northern Manitoba, the Ungava Peninsula area of Quebec and along the east coast of Hudson Bay. Over the next five to seven years, we will expand the Northern Region Rangers to 50 patrols totalling 1,000 personnel. This year discussions will be held with community officials in Tuktoyaktuk, Paulatuk and Sachs Harbour concerning new patrols. We will provide increased resources in support personnel, equipment and funding to improve the Rangers' effectiveness.

A Canadian Ranger guides an Airborne engineer during reconnaissance for an airstrip near Baker Lake, N.W.T.

The present Northern Region Headquarters building in Yellowknife was constructed in 1972. It is now too small and too old. We will commence construction of a new headquarters building in 1990. It will further demonstrate the permanence of our military presence in northern Canada.

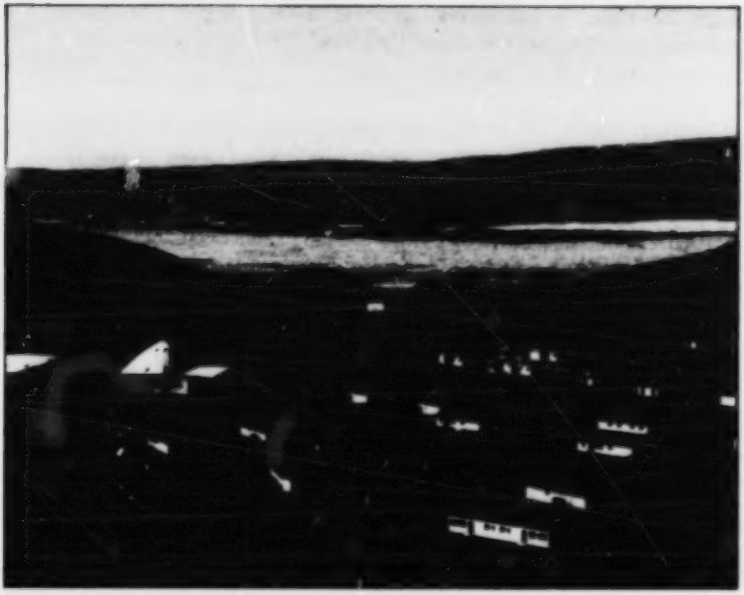

Nanisivik, near Arctic Bay on Baffin Island; preferred site for the Canadian Forces Northern Training Centre.

As noted in the White Paper, the Government will also establish a northern training centre near the eastern end of the Northwest Passage. Initial study indicates that the Nanisivik-Arctic Bay area on Baffin Island best meets our operating requirements. We are initiating discussions with the native peoples, the Government of the Northwest Territories, the Department of Indian and Northern Affairs, and other interested agencies. We will commission a study to determine the potential impact of our proposed activities on the people and environment of the area. No decision will be made until full and thorough discussions and studies are complete.

Consolidation in Europe

This summer will see the formation of the Canadian Air Division in Germany. In June, the first of the two rapid reinforcement squadrons being converted from CF-5 to CF-18 aircraft will be earmarked for deployment to the central front. The second rapid reinforcement squadron will be operational in 1989. These two squadrons are based in Canada but will be committed to reinforce our forces in Germany in time of crisis.

A CF-18 fighter from CFB Baden-Soellingen simulates an attack on a surface-to-air missile site in southern Germany.

The commander-designate of the new army division has been appointed and is now preparing for its formation in late 1989. He will be assisted by small cadres of division headquarters personnel to be selected this summer.

In our continuing efforts to increase the sustainability of our deployed forces, we are negotiating for the creation in Europe of a small logistics base, a facility to ensure a continuous flow of supplies to our forces in wartime. We are also beginning to enhance the third and fourth line logistics and medical system needed to support our land and air divisions.

Consolidation of and increases in our stationed forces in southern Germany will place added strain on our facilities there. We are consulting with the Federal Republic of Germany in an attempt to expand these facilities and to ensure adequate support for our forces in wartime.

One of many needed improvements in Canada's land forces is the replacement of the short-range, anti-armour weapon. After a survey of potential contenders, the Government decided last August that only the French ERYX,

made by Aérospatiale, met the requirement. As announced during the visit of Prime Minister Chirac in August 1987, Canada and France are negotiating a memorandum of understanding whereby Canada would participate in the production of ERYX components in support of sales in Canada and worldwide.

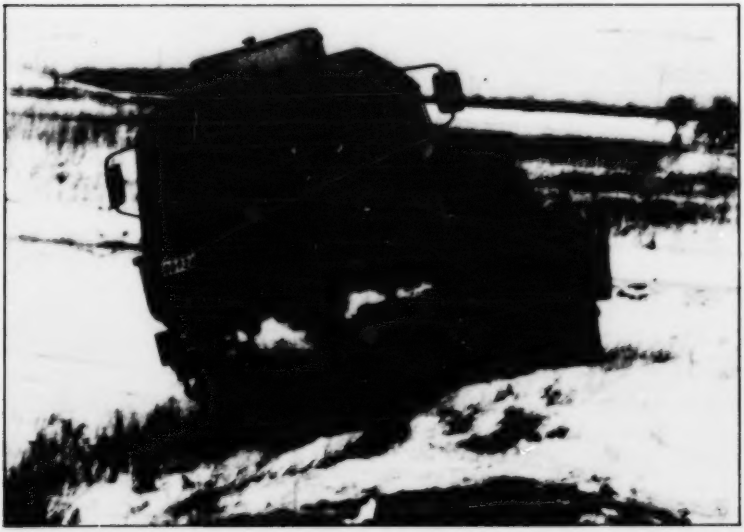

The new heavy truck.

In February, the Government announced its intention to let a contract to buy approximately 1,100 heavy trucks. Delivery of these vehicles, to be manufactured by UTDC, Inc. of Kingston, Ontario, will commence in the spring of 1989. New heavy trucks will enable the army to carry daily support requirements such as food, ammunition, fuel, spare parts and technical supplies into forward combat zones. This purchase will, therefore, address the shortfall in logistics support highlighted in the White Paper.

The Reserves

Revitalization of the Reserves will eventually produce a highly motivated, well-trained, properly equipped and fully integrated component of the Canadian Forces. Under the Total Force Concept, Regulars and Reservists will have an equal partnership in defence. Although it will take years to reach our goal, a good start has already been made.

Members of 2 Air Reserve Wing and the reconnaissance squadron of The Ontario Regiment working together.

The first annual increase in the Primary Reserve will be in 1988. Some 2000 members will be added to raise the manning level to about 23,000. By 2003, the Primary Reserve will number about 65,000. Its members will receive a substantial pay increase in 1988 to narrow the gap between Regular and Reserve pay. We will open the first militia training centre in 1989.

In 1988, we will identify Supplementary Reservists as potential members of the Supplementary Ready Reserve for assignment to emergency tasks. We will enlarge the Supplementary Ready Reserve strength each year. Our goal is to have 13,000 members by the end of 1989 and 25,000 by the end of 1992. In addition to uniforms, they will receive an annual allowance of $300, if they confirm their willingness to serve in an emergency.

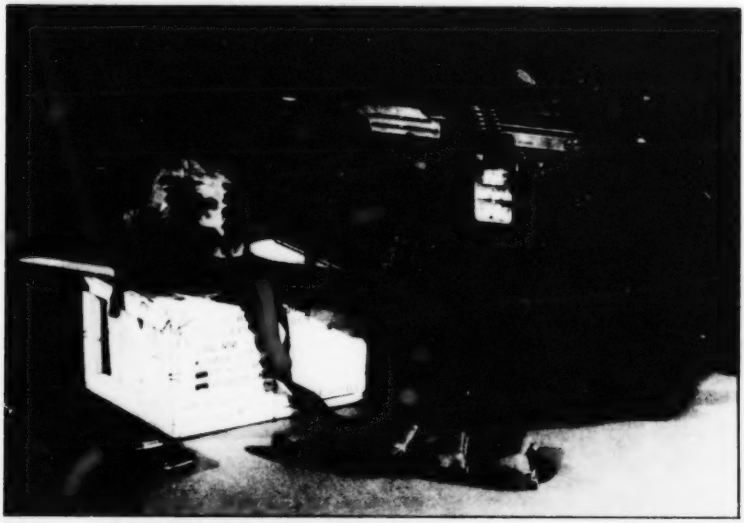

The new C-7 rifle and the C-9 light machine gun.

We are also taking steps to provide modern equipment to the Reserves. For example, we have altered the distribution schedules of the Small Arms Replacement Program to provide the new C-7 rifle, C-8 carbine and C-9 light machine gun to Reserve units this spring. This is consistent with the Total Force Concept. Our aim is to procure new materiel in sufficient quantities to equip the Total Force — both Regular and Reserve.

The program to improve the armouries is also gaining momentum. In addition to planning for new Reserve Force facilities to cater for the increased number of Reservists, the Government is planning to double the rate of replacement of older facilities from two to four per year. 12 Service Battalion is now moving into its new armoury in Richmond, British Columbia. By November 1988, the new Springhill armoury should be ready for the 1st Battalion Nova Scotia Highlanders (North).

This summer, as an interim measure, we will acquire two commercial vessels for the Naval Reserve. These ships will support the Reserve's role of coastal surveillance and defence. Moreover, they will permit Reservists to develop ship-handling and seamanship skills and allow initial training in the protection of Canadian harbours from mine warfare. We will retire these vessels as new maritime coastal defence craft enter service in the early 1990s.

The Department remains committed to expanding the presence of the Naval Reserve in Quebec. This initiative began with the transfer of Naval Reserve Headquarters from Halifax to Quebec City in July 1983. A Naval Reserve division was commissioned in Chicoutimi in August 1986 and, as forecast in the White Paper, Reserve divisions were commissioned in Trois Rivières and in Rimouski last autumn.

Naval Reservists training on board HMCS FORT STEEL.

Peacekeeping

Peacekeeping represents an important contribution to international stability and thus to Canadian security. As a result of the withdrawal of Swedish troops from the United Nations Force in Cyprus, the Government agreed in October 1987 to increase the strength of our peacekeeping contingent by 60 members, to a level of 575. Beginning in March 1988, we intend to fill these additional positions with Reservists, again giving substance to the Total Force Concept.

The signing of the Guatemala Accord in August 1987 brought new hope for a peaceful solution to the conflicts plaguing Central America. As part of the search for peace Canadian Forces officers with extensive peacekeeping experience were asked to provide technical advice on the possible organization and operation of a monitoring force in the region. The Canadian Government would be prepared to consider a contribution to an observer force should a request to participate be received from all parties to the conflict.

The Canadian Forces also provided a senior officer to direct the military component of a United Nations Technical Survey Mission to the Western Sahara in November and December 1987. The status of this former Spanish colony is the subject of a long-standing and violent dispute between Morocco and the Polisario Front, a group seeking independence for the territory.

Canadian soldiers patrol the "Green Line" in Cyprus.

Funding

The Government will provide the resources necessary to make the Canadian Forces operationally effective and responsive to the challenges of the 1990s and beyond. Substantial investment in equipment must be made if Canada is to have a modern, credible and effective military force. Over the 15-year planning period, we estimate that National Defence will need to start about 270 significant equipment projects.

The Government is committed to a base rate of real growth in the defence budget of 2 per cent each year for 15 years. It has also undertaken to provide additional funds in certain years as we introduce the major projects set out in the White Paper.

The White Paper indicated that the magnitude of that additional funding would be established through a new long-term planning and funding process involving an annual Cabinet review. The first such review has taken place. The funding provided to the Department for 1988-89 will be $11.2 billion. This represents a real growth over the 1987-88 Main Estimates of almost 5 per cent, or of almost 3 per cent as a result of the return of the $200 million deferral to the Department in 1987-88. This figure includes an extra $60 million above the 2 per cent floor towards the construction of the second batch of frigates. These funds will permit the Department to proceed with the implementation of the policies and programs set out in the White Paper.

III FOUNDATIONS FOR DEFENCE

In addition to the main thrusts of the Defence Program, the White Paper outlined a series of measures designed to contribute to a firmer social and economic foundation for defence policy. These measures included, among others, providing equitable opportunities in both official languages in the Canadian Forces and in the Department of National Defence, expanding the role of women, strengthening defence industrial preparedness, enhancing our contribution to foreign disaster and humanitarian relief, and broadening and extending the Military and Strategic Studies Program. Although much remains to be done, here too it is possible to report progress in the short time since the tabling of the White Paper.

Defence Industrial Preparedness

The White Paper outlined the need to promote the responsiveness of the defence industrial base in supplying the armed forces with essential equipment and material. The Defence Industrial Preparedness Task Force has now completed its study on Canada's defence industrial base and the Department has accepted its recommendations. Defence industrial preparedness planning is being incorporated into the Department's equipment acquisition and life-cycle management processes. One important planning activity is the consideration of secure sources of supply for the Canadian Forces which assure readiness and sustainment in crisis or war. This activity has far-reaching implications for defence and industrial objectives, not only as it relates directly to the defence of Canada, but also in our joint defence of North America with the United States and our common use of the North American Defence Industrial Base.

The newly formed Defence Industrial Preparedness Advisory Committee, consisting of representatives of Canadian industry, banking and universities, has begun to consult with the Minister of National Defence. This consultation will generate proposals for strengthening defence industrial preparedness.

The Canadian decision to acquire the Air Defence, Anti-Tank System (ADATS) for low-level air defence of land forces and airfields in Europe brought superior technology to Canadian industry. This decision alone will produce as many as 700 jobs in Canada, some 450 of them in St. Jean, Quebec. The recent decision by the United States Army to acquire ADATS demonstrated the advantages of strengthening the Canadian defence industrial base in this way. This decision will create up to 300 more jobs in Canada.

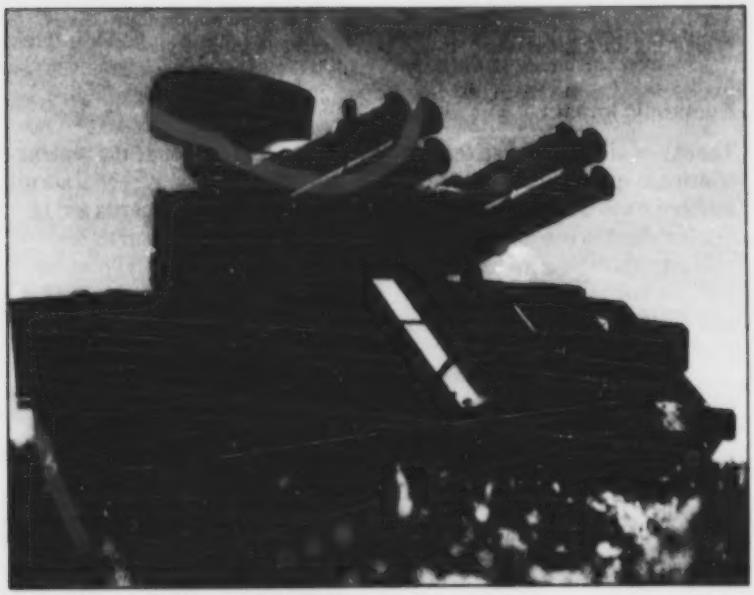

The new low-level air defence missile launcher.

Research and Development

We have changed the emphasis of our research and development in response to the new thrusts in the White Paper. We are devoting greater attention to surveillance, both underwater and space-based, techniques to counter mine warfare, training aids and equipment for the Reserves, and technologies aimed at assisting the Canadian Forces in asserting sovereignty in the Arctic. In addition, we are placing greater emphasis on "new" or "emerging" technologies, such as those related to information and artificial intelligence, improved materials, and microelectronics. The Department is also promoting cooperative development projects with Canada's allies under arrangements which promise advantages ranging from reduced development costs to improved interoperability.

The Department recently approached Treasury Board for approval to reintroduce the Defence Industrial Research Program in order to strengthen the domestic defence industrial technology base and enhance its responsiveness to Canadian Forces' requirements. It is expected that the funding level for this program will reach an annual level of some $15 million.

The Defence Industrial Research Program will play an important role in cementing the partnership between government and industry.

Economic Impact

The nature of the Canadian economy ensures the distribution of the benefits of defence spending to all regions of the country. For example, producers of electronic and other state-of-the-art components in western Canada and in Quebec stand to reap benefits from the recently announced contract for construction in New Brunswick of a second batch of frigates. This program will generate some 14,000 person-years of direct employment over a nine-year period. The acquisition program for nuclear-propelled submarines is expected to generate about 55,000 person-years of direct employment. The contracts for the operation, maintenance and communications for the North Warning System will create over 900 person-years of direct employment, about 500 of which will be for Northern residents, and will represent more than $50 million spent in the North in a five-year period. The project to acquire heavy trucks is expected to create another 500 person-years of direct employment over a two-year period. In addition, the spin-off effect will generate many other jobs throughout the Canadian economy.

Disaster and Humanitarian Relief

Since the publication of the White Paper, representatives of the Department have been engaged in discussions with officials from both the Department of External Affairs and the Canadian International Development Agency to encourage more use of the Canadian Forces in humanitarian relief abroad. In early December 1987, we provided an inventory of resources that could be made available for relief operations. We will strive to ensure that the unique and extensive capabilities of the Canadian Forces are better understood, and thus can be more effectively harnessed for relief purposes.

During 1987, Canadian Forces transport aircraft on training flights delivered over 60 tons of school and medical supplies to countries in Africa and the Caribbean Basin on behalf of more than a dozen non-governmental organizations. These organizations, service clubs, professional associations and religious organizations, have established their credentials as humanitarian institutions with appropriate contacts in the receiving country. Cargo has included a mobile immunization clinic, X-ray equipment, hospital beds, and an ambulance, as well as educational equipment and school supplies. The recipients were Nigeria, Morocco, Haiti, the Dominican Republic, Jamaica and Dominica.

Within Canada and its surrounding waters, the Canadian Forces regularly conduct medical evacuations, mercy flights and search and rescue operations. In 1987, over 9,000 incidents required a coordinated search and rescue reaction. Canadian Forces aircraft flew some 7,000 hours on such operations. Over 600 persons were flown to medical facilities.

The Forces and Society

The Canadian Forces offer attractive careers to young Canadian men and women. Some 30,000 sought to join in 1987 and we were able to accept more than 8,000. The Northern Native Entry Program sparks the interest of young people living in northern Canada. We will open a recruiting detachment in Yellowknife this summer to serve the northern population better.

Tactics training at the Canadian Forces Leadership Academy, CFB Borden, Ontario.

As part of the revitalization of the Reserves, we are developing an integrated recruiting system within which both Regulars and Reservists will be selected and enrolled under common standards. With this system in place, the Canadian Forces will tackle the challenge of providing dedicated, competent personnel to meet the demands presented by modern, sophisticated equipment.

More women are joining the Canadian Forces. There are currently over 8,000 in the Regular Force and approximately 4,300 in the Reserve, representing 9 and 17 per cent respectively. The Department is also expanding the opportunities for women in the Forces. We have removed all restrictions on their employment in the air force. In the navy and the army, women now serve in a number of units which could become involved in combat, such as minor war vessels, army service battalions and field ambulance units. We have initiated a series of trials to determine in which other combat areas women could serve, including infantry, artillery, armour and sea duty aboard destroyers. We recently began a recruiting campaign to increase even further the number of women in the Forces.

The Department of National Defence takes special pride in its contribution to the development in Canada of expertise in global security issues. The Military and Strategic Studies Program encourages academic research and teaching, provides graduate scholarships, and promotes informed discussion among experts and interested laymen. Operating at arms-length, it has grown significantly since its inception in 1967. Approval of proposals to be submitted to Treasury Board this year will expand the resources available to existing university centres of excellence and allow the establishment of additional centres in other fields of strategic interest.

The Department recognizes that the defence of this country depends upon the contribution of all Canadians, regardless of their first official language. From this perspective, objectives for operational effectiveness and official languages are indeed complementary. Use of both official languages will be fully integrated into all activities of the Canadian Forces and the Department of National Defence.

We endeavour to provide Canadians with accurate and timely information on defence activities. We have implemented an active information program to increase public awareness and understanding of Canada's defence policy and of the Canadian Forces. The National Defence Speakers Bureau, which was established a little over a year ago, is providing informed speakers to explain

defence policy to audiences across the country, thus helping to raise the quality of the national debate about security issues.

The Department will continue to refine other public information programs involving the production of printed and audio-visual documentation and the organization of exhibitions and special events that inform Canadians of the roles and needs of the Canadian Forces. Special programs are also designed to assist the media in the dissemination of defence information and the treatment of defence issues.

IV CONCLUSION

The White Paper established a blueprint and set the direction of defence policy into the next century. In the short time since the tabling of the White Paper, we have made significant progress in implementing the new programs required to give Canada a modern and effective defence posture. But implementation has only just begun. As the process gains momentum, it will have an ever more noticeable effect on the capabilities of the Canadian Forces.

Défense nationale National Defence

LE POINT SUR LES QUESTIONS DE DÉFENSE

1988-1989

À l'intention du Comité permanent de la Défense nationale (Chambre des communes)

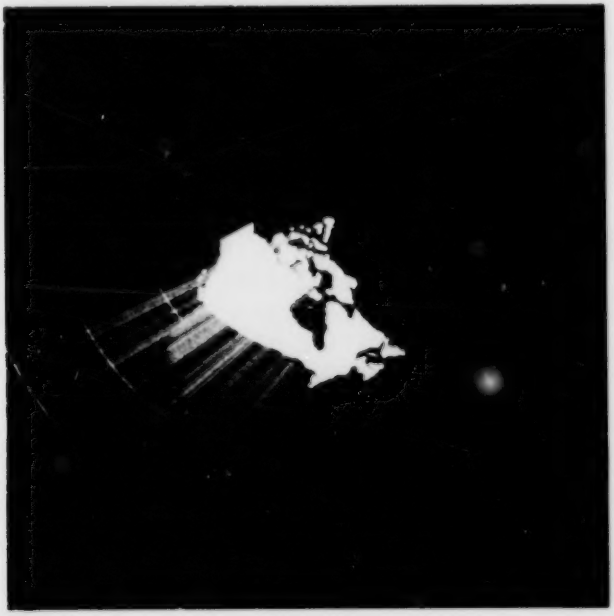

Canada

LE POINT SUR LES QUESTIONS DE DÉFENSE

1988-1989

À l'intention du Comité permanent de la Défense nationale (Chambre des communes)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

N° de catalogue D3-11/1989

ISBN 0-662-55733-6

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Direction générale de l'information, au ministère de la Défense nationale, 101, promenade Colonel-By, Ottawa (Ontario), K1A OK2, ou composer le (613) 996-2353.

IDDN A-PP-000-000/AA-004

Le 5 juin 1987 marque un tournant dans la politique de défense du Canada. Il y avait en effet 16 ans qu'aucun énoncé clair de la situation de notre pays à l'échelon mondial et des mesures à prendre pour garantir sa sécurité et protéger sa souveraineté n'avait été publié, lorsque le gouvernement canadien a déposé le Livre blanc intitulé *Défis et engagements*.

La nouvelle politique expose les défis auxquels le Canada doit faire face à l'approche du XXI[e] siècle. Elle donne aux Forces canadiennes un mandat explicite et réaliste, et engage le gouvernement à fournir à nos forces armées les outils nécessaires pour le remplir.

Le Canada n'est pas un pays neutre. Grâce à notre association avec d'autres démocraties occidentales au sein de l'OTAN, nous pouvons assurer notre propre défense et favoriser une paix stable et durable. Ce serait renier à la fois les intérêts capitaux que nous partageons avec nos alliés et notre responsabilité de défendre l'idéal de la paix dans la liberté que d'accepter de ne pas prendre position, comme certains nous pressent de le faire.

Le Livre blanc sur la défense renouvelle l'engagement du Canada à travailler en étroite collaboration avec d'autres pays démocratiques tout en reconnaissant que, s'il veut être véritablement indépendant, il doit assumer les responsabilités inhérentes à l'indépendance et, pour ce faire, contribuer davantage à sa propre défense. Si nous voulons être un peuple vraiment

souverain, nous ne pouvons pas demander à des étrangers d'assurer, à contrat, la défense de notre pays; ce serait payer trop cher notre indépendance.

Le présent document a pour but de rendre compte au peuple canadien de la première d'une série d'évaluations des progrès accomplis dans l'application de la nouvelle politique et de l'incidence qu'ont sur nos plans les événements qui se produisent sur la scène nationale ou internationale. Nous examinerons ces points en détail dans les pages qui suivent. Il convient cependant de signaler dès maintenant que les événements qui sont survenus depuis le dépôt du Livre blanc ont montré que les principes qui ont servi de fondement à celui-ci sont toujours valables.

La signature, vers la fin de l'an dernier, d'un accord prévoyant l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire (FNI) prouve le bien-fondé de la politique découlant de la «décision à deux volets» de l'OTAN, selon laquelle il faut assurer sa propre défense tout en cherchant à conclure des ententes sur le contrôle des armements qui soient équilibrées et productrices de stabilité. Le monde entier devrait se réjouir de la signature du traité sur les FNI, et nous devrions reconnaître que, si nous voulons arriver à conclure des accords sur les forces classiques et sur les armes nucléaires stratégiques, il est indispensable que les démocraties occidentales continuent de faire preuve de solidarité.

Il n'y a pas lieu d'envisager l'avenir avec complaisance. Je crois néanmoins plus justifié pour des parents, aujourd'hui qu'autrefois, d'espérer la conclusion d'accords devant permettre à leurs enfants de vivre dans un monde plus paisible et protéger le droit à la liberté que ces derniers ont acquis en naissant.

Tout en poursuivant la mise en application de la nouvelle politique de défense du Canada, nous continuerons de viser un double objectif: l'avènement d'un monde vivant dans la paix et l'édification d'un Canada fort, souverain et libre.

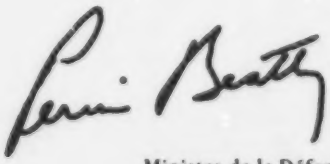

Ministre de la Défense nationale

Mars 1988

TABLE DES MATIÈRES

I	**L'aspect stratégique**	4
	Le contexte international	4
	Contrôle des armements	5
	Répercussions sur la sécurité du Canada	7
II	**Mise en oeuvre du Programme de défense**	8
	Potentiel opérationnel dans trois océans	8
	Surveillance	12
	Défense territoriale	13
	Consolidation en Europe	16
	La Réserve	18
	Maintien de la paix	21
	Financement	22
III	**Les assises de la défense**	24
	État de préparation de l'industrie de défense	24
	Recherche et développement	25
	Incidence économique	26
	Aide humanitaire	26
	Les forces armées et la société	27
IV	**Conclusion**	30

I L'ASPECT STRATÉGIQUE

Le contexte international

La sécurité du Canada repose sur l'existence d'un ordre international stable et pacifique. Nous ne pouvons ni faire cavalier seul pour assurer notre défense ni nous fermer à ce qui se passe par-delà nos frontières. C'est pour cette raison que nous observons la situation à l'étranger et en évaluons l'impact sur la sécurité du Canada. Ainsi, nous portons une attention particulière à l'évolution de la stratégie militaire et de la politique de défense des États-Unis. Nous ne relâchons pas notre vigilance à l'égard des changements qui surviennent en Europe, région qui constitue à maints égards la ligne de front du Canada, et plus particulièrement dans les pays auxquels nous sommes alliés. Les activités militaires soviétiques des dix dernières années dans l'est de l'Asie et dans le Pacifique nous ont en outre fait voir l'importance qu'a prise cette région.

Dans le Livre blanc, nous avons fait observer que de nombreuses parties du monde sont en proie à l'instabilité et à des conflits régionaux. Cette observation vaut toujours. La force semble considérée trop souvent encore comme un moyen de régler des problèmes économiques et politiques. La guerre Iran-Irak ainsi que la tension qui monte entre Palestiniens et Israéliens dans les territoires occupés témoignent du caractère explosif de la situation au Moyen-Orient. Le plan de paix proposé par le président du Costa Rica, Monsieur Arias, n'a pas encore permis d'apaiser la violence qui continue de sévir et de se répandre en Amérique centrale. Par ailleurs, l'Afrique australe, le Tchad, le Liban, le Kampuchea, l'Éthiopie, le Sri Lanka et l'Afghanistan sont toujours en crise. La politique intérieure d'Haïti et des Philippines compromet l'existence de la démocratie dans ces deux pays ainsi que la stabilité des régions où ils se trouvent.

Toutefois, quelque important qu'il ait été, aucun de ces événements n'a retenu autant l'attention des observateurs que les changements qui se sont produits en Union soviétique. En effet, confirmation a été donnée au cours des douze derniers mois que la politique nationale et la conduite des relations étrangères de ce pays sont en train de changer radicalement. Monsieur Gorbatchev va de l'avant avec la mise en oeuvre de la *perestroïka*, grâce à laquelle il espère réaliser un certain nombre de transformations économiques. Sa politique de *glasnost* a favorisé une plus grande candeur dans la présentation de diverses questions, dont celles touchant les relations Est-Ouest, au peuple soviétique et même au reste du monde. Monsieur Gorbatchev insiste moins sur l'hostilité implacable que manifestent présumément les démocraties occidentales à l'égard de l'U.R.S.S. Il fait plutôt ressortir les avantages que l'Est et l'Ouest ont l'un et l'autre à tirer d'une stabilité mondiale accrue.

Le réchauffement des relations Est-Ouest pourrait bien être bénéfique pour le Tiers-Monde. Selon toute apparence, l'Union soviétique est plus consciente de ce que coûtent les conflits régionaux; elle a même dit être sur le point de retirer ses troupes d'Afghanistan. Il y a donc lieu d'espérer un assainissement graduel mais véritable de la situation stratégique.

Bien qu'elle croie toujours à la supériorité intrinsèque de son régime, l'Union soviétique fait preuve d'un intérêt jamais vu pour l'amélioration des relations Est-Ouest et d'une souplesse sans précédent à cette fin. Elle a prêté l'oreille à diverses propositions occidentales touchant le contrôle des armements ou d'autres sujets et elle a fait un certain nombre d'offres de son cru.

Le Canada poursuivra ses efforts en vue de réduire la tension et d'améliorer les relations Est-Ouest. Nous prendrons cependant garde de ne pas confondre rhétorique et substance. Nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que l'Union soviétique continue de maintenir une puissance militaire bien supérieure à celle dont elle a besoin pour assurer sa défense. Le mur de Berlin est toujours là, et il y a toujours des troupes soviétiques nombreuses en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Pologne et en Allemagne de l'Est.

Contrôle des armements

La signature du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), le 8 décembre 1987, lors du sommet de Washington, a marqué un grand moment de l'histoire des relations Est-Ouest. C'est un succès que l'on doit à la cohésion et au courage politique de l'Alliance atlantique. Si l'OTAN n'avait pas décidé, en décembre 1979, d'installer des missiles balistiques et de croisière en Europe pour compenser le déploiement massif de missiles *SS-20* soviétiques, il aurait été impossible d'en arriver, en 1987, à l'élimination de tous les missiles à portée intermédiaire basés au sol que comptent les arsenaux des superpuissances.

Il est deux aspects du traité sur les FNI qui sont particulièrement dignes d'attention. En premier lieu, ce traité prévoit des réductions asymétriques, puisque l'Union soviétique possède, dans les catégories visées, au moins deux fois plus de missiles que les États-Unis. En second lieu, le traité instaure un système de vérification nouveau et rigoureux, comportant des mécanismes d'inspection sur place. Il prouve en outre que la modernisation des forces et les mesures prises en matière de contrôle des armements sont loin d'être contradictoires et qu'elles peuvent même former des éléments complémentaires de l'effort que déploie l'OTAN pour assurer la sécurité et la stabilité au niveau de forces le plus bas.

Les entretiens sur la réduction des armes stratégiques (START) ont également progressé; il est même concevable qu'un accord soit conclu en 1988. Lors du sommet de Washington, les États-Unis et l'Union soviétique se sont entendus pour ébaucher un traité prévoyant que soient réduits de moitié les arsenaux stratégiques. Les deux parties ont également consenti à chercher des moyens de limiter le nombre de missiles de croisière longue portée à lanceur naval.

Autre réalisation: les deux superpuissances ont repris la négociation sur les essais nucléaires. Au Canada, on espère que ces pourparlers conduiront à la ratification du traité sur les explosions nucléaires pacifiques et de celui portant sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et qu'ils aboutiront ultérieurement à l'interdiction complète des essais.

Les entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques en Europe n'ont encore débouché sur rien de tangible. Malgré tout, c'est avec optimisme que nous entrevoyons les deux nouvelles séries de négociations auxquelles nous participerons. L'OTAN et le Pacte de Varsovie s'entendront vraisemblablement sur un mandat, en prévision de nouveaux pourparlers visant l'accroissement de la stabilité en Europe à des niveaux de forces et d'armements classiques moins élevés. Il se pourrait aussi très bien que les 35 pays représentés à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe entament de nouvelles négociations par suite de la conclusion de l'accord-repère signé à Stockholm en 1986 et portant sur la mise en oeuvre des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité.

Au fil des ans, le Canada a déployé de grands efforts pour que soit imposée une interdiction sur la production et le stockage des armes chimiques. Nous trouvons encourageants les progrès accomplis en ce sens dans le cadre des négociations de Genève.

En qualité de membre des Nations Unies et de l'OTAN, le Canada continuera d'oeuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde. Afin de se donner des points de repère pour mener ses propres analyses, le ministère de la Défense nationale a récemment demandé à l'Institut canadien des études stratégiques et au Centre québécois de relations internationales de mener séparément des études sur la situation internationale post-FNI. Les résultats de ces travaux, qui devraient nous être présentés au printemps, serviront à élaborer un plan d'action canadien en prévision de négociations sur le contrôle des armements et de consultations sur ce point au sein de l'OTAN.

Répercussions sur la sécurité du Canada

La réforme qui s'opère actuellement en Union soviétique et l'amélioration des rapports Est-Ouest laissent espérer un ordre mondial plus stable et plus pacifique. Il convient cependant de tempérer de prudence cet espoir. Il y a effectivement eu progrès dans le domaine du contrôle des armements, progrès qui seront bénéfiques et qui pourraient faire s'instaurer, dans les relations Est-Ouest, un climat propice aux échanges sur d'autres questions. Or, même quand tout va bien, les progrès dans ce domaine sont lents. De plus, il y a des limites à ce que le contrôle des armements peut faire pour le règlement des différends. Quelle que soit l'ampleur du contrôle, la nécessité de régler les questions politiques sous-jacentes subsistera toujours.

Il est clair que l'Union soviétique est en mutation. Reste à savoir combien de temps les transformations prendront à s'opérer, combien profondes elles seront et quels en seront les résultats. Peut-être l'U.R.S.S. est-elle en train de se métamorphoser en un pays avec lequel l'Occident pourra vivre en plus grande harmonie. Le Canada continuera de favoriser les progrès de cette nature, tout en restant prêt à se défendre contre un agresseur éventuel.

II MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE DÉFENSE

La politique canadienne en matière de défense repose sur une stratégie de sécurité collective appliquée dans le cadre des activités de l'Alliance de l'Atlantique Nord et comprenant la défense du continent nord-américain avec les États-Unis. Dans ce contexte, la politique de défense contribue à assurer:

- la dissuasion stratégique,
- la défense classique,
- la souveraineté,
- le maintien de la paix, et
- le contrôle des armements.

Dans le Livre blanc, le gouvernement annonçait sa décision de modifier certains de ses engagements pour les rendre plus conformes aux ressources disponibles et, du coup, faire en sorte de s'acquitter de ses autres engagements avec plus d'efficacité. Il y signalait également son intention d'accroître le niveau des dépenses militaires suivant un plan bien déterminé, pour que l'effort de défense soit mieux adapté aux défis qu'il faudra relever durant les années quatre-vingt-dix et par la suite. Le Livre blanc fait en outre état d'un certain nombre de mesures qui ont pour but d'accroître l'efficacité des Forces canadiennes. Concrètement, le gouvernement compte:

- fournir à la marine des bâtiments modernes, performants et capables de mener des opérations dans les trois océans qui baignent nos côtes;
- renforcer notre capacité d'assurer la surveillance et la défense du territoire canadien;
- concentrer sur le Front central nos forces terrestres et aériennes désignées pour se déployer en Europe, afin que la contribution du Canada soit plus crédible et le soutien des forces plus facile; et
- revitaliser la Réserve et en augmenter les effectifs pour qu'elle assume un rôle élargi à l'appui de la défense du Canada.

Potentiel opérationnel dans trois océans

Le Canada a lancé un vigoureux programme de modernisation de ses forces navales. Ce programme a pour but d'accroître la souplesse de la marine, de rajuster l'équilibre entre ses éléments aériens, sous-marins et de surface et, enfin, de la réorganiser de façon qu'elle puisse mener avec efficacité des opérations dans l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique. Il faudra quelque 27 années pour réaliser le programme; les travaux vont néanmoins bon train.

Le NCSM *ALGONQUIN* en voie de modernisation, à Lauzon (Quebec).

La modernisation de nos quatre destroyers de classe *TRIBAL* avance. Les travaux touchant le premier navire, le NCSM *ALGONQUIN*, ont débuté en novembre 1987 et devraient se terminer d'ici au milieu de 1989. Le deuxième navire, le NCSM *IROQUOIS*, arrivera au chantier naval en novembre 1988 et ralliera la flotte en 1990. Pour ce qui touche les deux derniers navires, l'entrepreneur principal adjugera, dans le courant de l'année, le marché concernant les travaux à effectuer en chantier. Grâce à ce projet, nos destroyers seront dotés d'un système de défense aérienne de zone et pourront exercer un commandement et un contrôle efficaces sur des forces aéronavales et de surface, canadiennes et alliées.

La construction des trois premières frégates canadiennes de patrouille est en cours dans les chantiers de la *St. John Shipbuilding Limited*, au Nouveau-Brunswick, et de Marine Industrie Limitée, au Québec. Le lancement du premier bâtiment de la série, le NCSM *HALIFAX*, aura lieu en mai 1988. La construction du NCSM *VILLE DE QUÉBEC* a débuté en mai dernier, et celle

du NCSM *VANCOUVER*, en décembre. Enfin, les travaux touchant le NCSM *TORONTO* seront entrepris cette année. Les six frégates auront rallié la flotte d'ici à 1992.

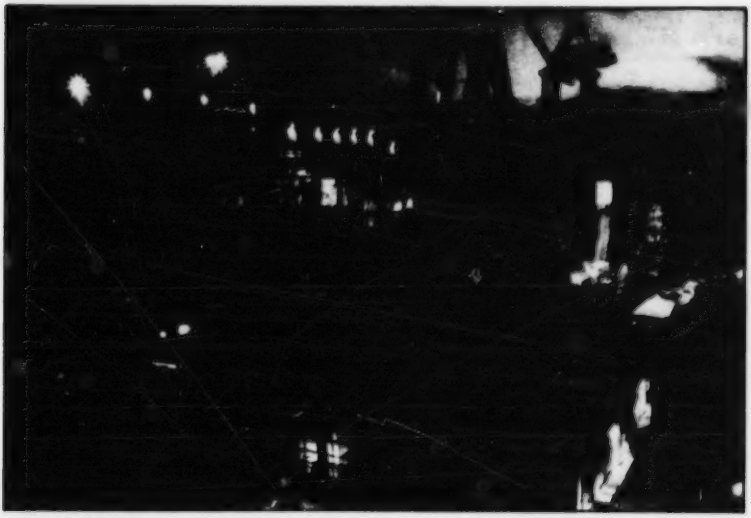

Le NCSM *HALIFAX*, première des nouvelles frégates canadiennes de patrouille.

En décembre 1987, le gouvernement a annoncé qu'il s'apprêtait à entamer la seconde phase du programme de remplacement des navires; celle-ci prévoit l'acquisition de six nouvelles frégates supplémentaires d'ici à 1996. Ces navires feront augmenter considérablement l'efficacité opérationnelle des forces maritimes canadiennes en mer, tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique, et ils nous serviront bien au-delà du tournant du siècle.

Outre qu'on apportera des améliorations aux bâtiments de la flotte de surface, on remplacera l'hélicoptère *Sea King*, qui se fait vieux.
Le gouvernement est en train de faire l'acquisition d'un hélicoptère moderne qui aura des rôles anti-sous-marins et anti-navires ainsi peut-être que d'autres rôles, dans le domaine de l'évacuation sanitaire et dans celui de la recherche et du sauvetage. En août dernier, le gouvernement a chargé la société *European Helicopter Industries*, fabricant du *EH101*, de réaliser l'étape de définition du projet, laquelle doit se terminer d'ici à la fin de 1989.

L'hélicoptère *EH101*.

Cette année, le Canada s'est joint à sept autres pays pour mener à bien un programme visant à concevoir une frégate OTAN commune à tous les membres de l'Alliance, qui entrerait en service d'ici la fin du siècle. Ce programme devrait nous permettre de réaliser des économies, vu la mise en commun des activités de conception, de construction et de soutien. En octobre dernier, le Canada, les États-Unis, l'Espagne, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni ont signé une déclaration d'intention concernant la mise au point d'un système maritime de guerre antiaérienne de l'OTAN devant être conçu à partir du système de défense aérienne *AEGIS* dont certains croiseurs américains sont équipés.

L'une des mesures de défense envisagées qui présente les plus grands défis — elle a plu à bien des gens et attiré les foudres de certains — est l'acquisition de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire. Ces bâtiments, qui entreront en service à partir de 1996, viendront remplacer nos trois sous-marins d'attaque diesel-électriques de classe *OBERON*. Ils feront augmenter considérablement l'efficacité de nos forces maritimes dans l'Atlantique et le

Pacifique. De plus, il s'agit du seul type de bâtiments permettant d'exercer surveillance et contrôle dans l'Arctique; il n'y a tout bonnement aucun autre moyen pour le Canada de défendre les voies d'accès à son territoire par l'Arctique. Deux modèles, l'un britannique et l'autre français, seront étudiés. Le gouvernement compte arrêter son choix sur l'un d'eux d'ici l'été.

Les nouveaux sous-marins, combinés aux frégates, aux hélicoptères et aux avions de patrouille à grand rayon d'action, fourniront à la marine canadienne les forces équilibrées et crédibles dont elle a besoin pour s'acquitter de ses tâches maritimes.

Surveillance

Parmi les activités de surveillance que mènent les Forces canadiennes, on compte la détection et l'évaluation des activités ennemies ainsi que la défense contre celles-ci. La surveillance constitue une affirmation de la souveraineté et elle contribue à garantir la sécurité.

Les cinq premiers radars à longue portée du Système d'alerte du Nord ont été mis en activité dans l'ouest de l'Arctique en novembre 1987. Ils ont déjà permis de détecter la présence de bombardiers soviétiques à long rayon d'action au-dessus de la mer de Beaufort et, tout dernièrement, d'aider nos *CF-18* à intercepter de tels intrus. Les six autres radars à longue portée, qui sont installés dans l'est de l'Arctique et au Labrador, devraient devenir opérationnels d'ici la fin de l'année. Des marchés totalisant quelque 380 millions de dollars ont été adjugés jusqu'ici en ce qui a trait aux communications ainsi qu'à l'exploitation et à l'entretien du Système d'alerte du Nord. Tous ces marchés comportent des clauses prévoyant la création de possibilités réelles d'emploi et d'affaires pour les habitants du Nord canadien.

Le Programme de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord prévoit en outre l'établissement dans le Nord de cinq emplacements avancés d'opérations pour les chasseurs tactiques de défense aérienne. C'est à Rankin Inlet que les travaux de construction les plus considérables seront effectués, puisqu'il faut élever, allonger et revêtir la piste d'atterrissage existante. Les marchés concernant ce projet seront adjugés dans le courant de l'année. Les autres emplacements avancés d'opérations seront Inuvik, Yellowknife, Iqaluit and Kuujjuaq.

Le dernier des 138 *CF-18* sur lesquels portait le contrat initial sera livré aux Forces canadiennes en septembre 1988. L'entraînement des pilotes et la conversion des escadrons de chasseurs progressent bien. Le 433^{e} Escadron

d'appui tactique deviendra opérationnel en mai 1988 et s'entraînera à son rôle d'escadron de renfort à déploiement rapide dans le cadre de l'exercice qui l'amènera en République fédérale d'Allemagne au mois d'août prochain, tandis que le 416e Escadron deviendra opérationnel en mai 1989.

Des chasseurs *CF-18* partis de l'emplacement avancé d'opérations d'Iqaluit se ravitaillent en carburant au-dessus de la terre de Baffin.

En 1988, nous affecterons un nombre accru de membres des Forces canadiennes au programme américain du Système aéroporté d'alerte et de contrôle (AWACS). La mise en service du radar transhorizon à réflexion troposphérique sur la côte est des États-Unis devrait avoir lieu d'ici au milieu de l'année, et 33 Canadiens contribueront à son exploitation.

Défense territoriale

Les *Canadian Rangers* assurent une présence militaire dans les régions isolées, côtières et peu peuplées du Nord canadien. À l'heure actuelle, on compte environ 1 500 *Rangers*, dont près de 700 sont placés sous le contrôle opérationnel du quartier général de la Région du Nord et plus de 800 relèvent

Des parachutistes du Régiment aéroporté du Canada, unité de la Force d'opérations spéciales de la BFC Petawawa (Ontario).

du Commandement maritime. Leur présence constitue une autre preuve tangible de la souveraineté du Canada.

Les *Rangers* de la Région du Nord sont organisés en 38 petites patrouilles, dans des localités situées au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord du Manitoba et dans la péninsule d'Ungava, au Québec, ainsi que le long de la côte est de la baie d'Hudson. Nous porterons, d'ici cinq à sept ans, le nombre de ces patrouilles à 50, et celles-ci réuniront 1 000 personnes. Cette année, nous consulterons des représentants des localités de Tuktoyaktuk, de Paulatuk et de Sachs Harbour au sujet de la création de patrouilles. Enfin, nous fournirons du personnel de soutien, du matériel et des fonds supplémentaires aux *Rangers* afin d'augmenter leur efficacité.

Le bâtiment qui abrite actuellement le quartier général de la Région du Nord, à Yellowknife, date de 1972. Il est aujourd'hui trop petit et trop vieux. Nous ferons ériger un nouvel immeuble en 1990; celui-ci constituera une preuve supplémentaire de la permanence de notre présence militaire dans le nord du Canada.

Un *Canadian Ranger* guide un ingénieur parachutiste à la recherche d'un endroit propice à l'aménagement d'une piste d'atterrissage, près de Baker Lake (T.N.-O.)

Nanisivik, près d'Arctic Bay, dans la terre de Baffin; lieu où sera probablement aménagé le centre d'entraînement en milieu nordique.

Comme cela a été mentionné dans le Livre blanc, le gouvernement compte établir, près de l'extrémité est du passage du Nord-Ouest, un centre d'entraînement en milieu nordique. Une étude préliminaire révèle que la région de Nanisivik-Arctic Bay, dans la terre de Baffin, est celle qui répond le mieux à nos besoins opérationnels. Nous avons entamé des pourparlers avec les autochtones ainsi qu'avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord,

le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres organismes concernés. Nous commanderons une étude visant à déterminer l'impact que les activités que nous projetons pourraient avoir sur les habitants de la région et sur l'environnement. Aucune décision ne sera prise avant que n'aient été menées à bien des discussions et des études exhaustives.

Consolidation en Europe

L'été prochain, nous mettrons sur pied la Division aérienne du Canada en République fédérale d'Allemagne (R.F.A.). En juin, le premier des deux escadrons de renfort à déploiement rapide dont on est en train de remplacer les appareils *CF-5* par des *CF-18* sera désigné pour se déployer sur le Front central. Le second deviendra opérationnel en 1989. Ces deux escadrons ont leur base au Canada, mais sont désignés pour renforcer, en temps de crise, nos forces qui se trouvent en R.F.A.

Le commandant en titre de la nouvelle division terrestre a été nommé. Il prépare actuellement la mise sur pied de la division, qui est prévue pour la fin de 1989; il sera secondé dans son travail par de petits groupes de militaires affectés au quartier général divisionnaire, qui seront choisis durant l'été.

Un chasseur *CF-18* de la BFC Baden-Soellingen simule une attaque contre un emplacement de missiles sol-air, dans le sud de la République fédérale d'Allemagne.

Comme nous cherchons constamment à accroître le potentiel de maintien en mission de nos forces déployées, nous avons engagé des négociations en vue d'établir en Europe une petite base logistique par laquelle transiterait, en temps de guerre, un flux continuel d'approvisionnements. Nous commençons en outre à parfaire le système de soutien logistique et médical aux troisième et quatrième échelons dont nos divisions terrestre et aérienne ont besoin.

La consolidation de nos forces basées dans le sud de la République fédérale d'Allemagne et l'augmentation de leurs effectifs alourdiront cependant la charge qui pèse déjà sur nos installations outre-mer. Nous sommes en rapport avec le gouvernement de la R.F.A., car nous voulons agrandir ces installations et garantir que nos forces bénéficieront du soutien voulu en temps de guerre.

L'une des nombreuses améliorations qui s'imposent dans le cas des forces terrestres canadiennes est l'acquisition d'armes antichars à courte portée. Par suite d'un examen des divers systèmes d'armes existants, le gouvernement a décidé, en août dernier, que seul l'*ERYX* (fabriqué par la société Aérospatiale) répond aux exigences. Comme cela a été annoncé lors de la visite du Premier ministre Chirac, en août 1987, le Canada et la France mènent des négociations en vue de ratifier un protocole d'entente prévoyant la participation du Canada à la production des *ERYX*, qui seraient vendus au Canada et dans le monde entier.

Le gouvernement a annoncé, en février, qu'il s'apprêtait à adjuger un contrat prévoyant l'achat d'environ 1 100 camions lourds. La livraison de ces

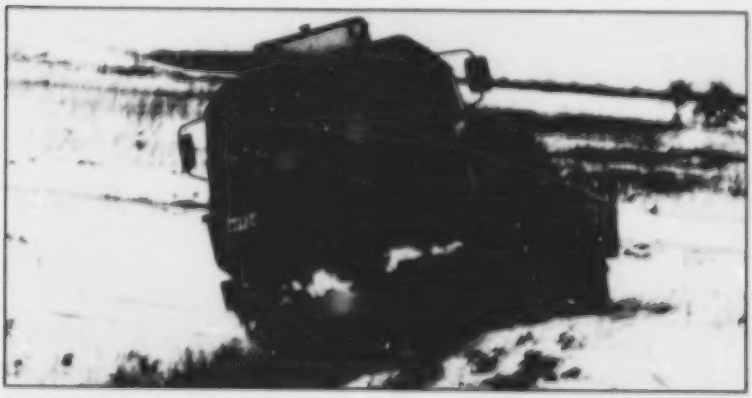

Le nouveau camion lourd.

véhicules, qui seront construits dans les installations d'*UTDC, Inc.* à Kingston (Ontario), débutera au printemps de 1989. Les nouveaux camions lourds permettront à l'armée de transporter, dans les zones de combat avancées, les articles de soutien dont elle a besoin tous les jours, comme les vivres, les munitions, le carburant, les pièces de rechange et le matériel technique. Par conséquent, cet achat corrigera les lacunes en matière de soutien logistique qui ont été mises en lumière dans le Livre blanc.

La Réserve

La revitalisation de la Réserve favorisera l'intégration complète d'un élément des Forces canadiennes qui réunit des personnes animées d'une solide

Des membres de la 2e Escadre de la Réserve aérienne et de l'escadron de reconnaissance de l'Ontario Regiment travaillant côte à côte.

motivation, bien entraînées et convenablement équipées. Selon le principe de la «force totale», réservistes et membres de la Force régulière seront des partenaires égaux. Il nous faudra des années pour atteindre notre but, mais les débuts sont prometteurs.

La première augmentation annuelle des effectifs de la Première réserve aura lieu en 1988. Quelque 2 000 personnes viendront alors grossir les rangs de cette dernière, ce qui en portera le niveau d'effectifs à 23 000 environ. D'ici l'an 2003, la Première réserve comptera quelque 65 000 membres. La solde des réservistes sera en outre majorée considérablement en 1988, afin que soit réduit l'écart qui existe entre celle-ci et la solde des membres de la Force régulière. Enfin, le premier centre d'instruction pour la Milice ouvrira ses portes en 1989.

En 1988, nous pressentirons des membres de la Réserve supplémentaire comme membres éventuels de la Réserve supplémentaire disponible, au sein de laquelle ils rempliraient des tâches d'urgence. Nous augmenterons l'effectif de la Réserve disponible d'année en année, afin qu'elle compte 13 000 membres d'ici à la fin de 1989, et 25 000 d'ici à la fin de 1992. Outre l'uniforme qui leur sera remis, ces réservistes auront droit à une indemnité de 300 $ par année s'ils se déclarent toujours prêts à servir en cas d'urgence.

Nous prenons également des dispositions en vue d'équiper la Réserve de matériel moderne. Ainsi, nous avons modifié les calendriers de distribution

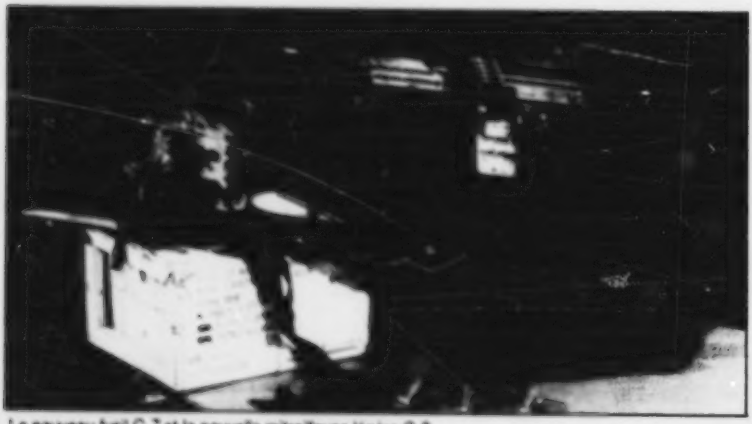

Le nouveau fusil C-7 et la nouvelle mitrailleuse légère C-9.

établis dans le cadre du Programme de remplacement des armes portatives de façon que les unités de la Réserve reçoivent dès ce printemps leurs nouvelles armes, soit le fusil *C-7*, la carabine *C-8* et la mitrailleuse légère *C-9*. Pareille mesure est conforme au principe de la «force totale»: nous avons pour objectif d'acheter du matériel nouveau en quantité suffisante pour équiper une «force totale», Réserve et Force régulière confondues.

Le programme concernant les manèges militaires est aussi en bonne voie. Outre qu'il projette de fournir de nouvelles installations à la Réserve pour tenir compte du nombre accru de réservistes, le gouvernement compte doubler le taux de remplacement des vieilles installations, lequel passera ainsi de deux à quatre par an. Le 12e Bataillon des services est en train d'emménager dans son nouveau manège, à Richmond (Colombie-Britannique). D'ici à novembre 1988, le nouveau manège de Springhill devrait être prêt à accueillir le 1er Bataillon des *Nova Scotia Highlanders (North)*.

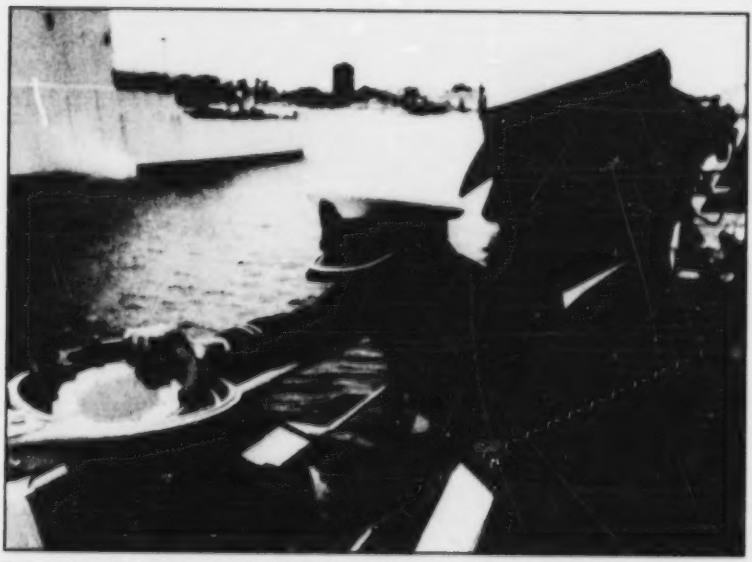

Des membres de la Réserve navale à l'entraînement à bord du NCSM *FORT STEEL*.

Cet été, nous prendrons une mesure provisoire: nous ferons l'acquisition de deux navires marchands qui seront assignés à la Réserve navale. Ces bâtiments seront utilisés à l'appui du rôle qu'a cette dernière en matière de surveillance et de défense côtière. De plus, ils permettront aux réservistes d'acquérir des

compétences en matelotage ainsi qu'en manoeuvre de navires, et ils serviront à l'instruction élémentaire relative à la protection antimine des ports canadiens. Nous retirerons ces bâtiments du service lorsque nous prendrons livraison des nouveaux bâtiments de défense côtière, c'est-à-dire vers le début des années quatre-vingt-dix.

Le Ministère est toujours décidé à renforcer la présence de la Réserve navale au Québec. La première disposition prise à cette fin a été le transfert du quartier général de la Réserve navale de Halifax à Québec, en juillet 1983. De plus, une division de la Réserve navale a été créée à Chicoutimi en août 1986 et, comme cela avait été prévu dans le Livre blanc, des divisions de la Réserve sont également entrées en service à Trois-Rivières et à Rimouski, l'automne dernier.

Maintien de la paix

Les opérations de maintien de la paix font beaucoup pour la stabilité internationale et, partant, pour la sécurité du Canada. Par suite du retrait de l'élément suédois de la Force des Nations Unies à Chypre, le gouvernement du Canada a accepté, en octobre 1987, d'ajouter 60 membres au contingent canadien, dont il portait ainsi l'effectif à 575. Nous avons l'intention de

Des soldats canadiens en patrouille le long de la «ligne verte», à Chypre.

confier ces postes supplémentaires à des réservistes, à compter de mars 1988, en application du concept de «force totale».

La signature de l'accord du Guatemala, en août 1987, a ravivé l'espoir de trouver une solution pacifique aux conflits qui ravagent l'Amérique centrale. Dans le cadre des efforts de paix, on a demandé à des officiers canadiens possédant une vaste expérience du maintien de la paix de fournir des conseils techniques sur ce que pourraient être l'organisation et le mode de fonctionnement de la force de surveillance qu'on songe à envoyer dans la région. Le gouvernement du Canada serait prêt à envisager de contribuer à une force d'observateurs, si toutes les parties au conflit le lui demandaient.

Les Forces canadiennes ont en outre fourni les services d'un officier supérieur, qui a dirigé l'élément militaire d'une mission d'étude technique des Nations Unies détachée dans le Sahara occidental en novembre et décembre 1987. Le statut de l'ancienne colonie espagnole est depuis longtemps la cause d'une violente opposition entre le Maroc et le Front Polisario, groupe qui revendique l'indépendance de ce territoire.

Financement

Le gouvernement engagera les dépenses nécessaires pour garantir l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes et pour permettre à ces dernières de faire face aux défis qu'elles auront à relever dans les années quatre-vingt-dix et par la suite. Il faut absolument consacrer des fonds importants à l'équipement, si l'on veut que le Canada dispose de forces militaires modernes, efficaces et crédibles. Nous estimons à 270 environ le nombre de grands projets d'acquisition de matériel que le ministère de la Défense nationale devra entreprendre au cours des 15 années qu'englobe la période de planification prévue.

Le gouvernement s'est engagé à maintenir le taux minimal de croissance réelle du budget de la défense à 2 pour 100 par année pour chacune des 15 années visées. Il a de plus décidé d'allouer les fonds supplémentaires voulus, en temps et lieu, pour permettre la mise en oeuvre des grands projets décrits dans le Livre blanc.

On signale dans le Livre blanc que les sommes supplémentaires seront calculées dans le cadre d'un processus de planification et de financement à long terme comportant un examen annuel par le Cabinet; le premier examen a été effectué. Pour l'année 1988-1989, le Ministère recevra 11,2 milliards de dollars. Ce montant représente une croissance réelle de presque 5 pour 100

par rapport à ce qui était prévu dans le Budget des dépenses principal pour l'année 1987-1988, ou près de 3 pour 100, une fois versée au compte de l'exercice 1987-1988 la somme de 200 millions de dollars reportée antérieurement. Il comprend les 60 millions de dollars versés en sus du niveau de référence de 2 pour 100 à l'égard de la deuxième série de frégates. Ces fonds permettront au Ministère de mettre en oeuvre les politiques et les programmes qui sont prévus dans le Livre blanc.

III LES ASSISES DE LA DÉFENSE

Outre qu'il expose les grandes orientations du Programme de défense, le Livre blanc contient une série de mesures devant contribuer à raffermir les assises sociales et économiques de notre politique de défense. Il y est proposé, entre autres choses, de favoriser l'égalité d'accès à l'emploi dans les Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale pour les membres des deux groupes de langue officielle, d'élargir les horizons professionnels des femmes dans les Forces canadiennes, de renforcer l'état de préparation de l'industrie de défense, d'accroître la contribution des Forces canadiennes à l'aide humanitaire aux pays étrangers et d'élargir le cadre du Programme d'études militaires et stratégiques. Il reste bien sûr beaucoup à faire, mais des progrès ont déjà été accomplis durant la brève période qui s'est écoulée depuis le dépôt du Livre blanc.

État de préparation de l'industrie de défense

Il est question, dans le Livre blanc, de la nécessité d'aider l'industrie de défense à satisfaire aux besoins fondamentaux des forces armées en matériel et en équipement. Le Groupe de travail sur l'état de la préparation industrielle de la Défense a maintenant terminé son étude du potentiel industriel de défense au Canada, et le Ministère a approuvé les recommandations qu'il a formulées. Par conséquent, la planification de l'état de préparation industrielle de défense est en train d'être incorporée dans les mécanismes d'acquisition et de gestion du cycle de vie du matériel employés au Ministère. À ce propos, notons l'importante activité de planification qu'est l'examen des sources d'approvisionnement garanties grâce auxquelles seront assurés l'état de préparation et le maintien en mission des Forces canadiennes en temps de crise ou de guerre. Cette activité a des répercussions de grande portée sur les objectifs militaires ou industriels, non seulement pour ce qui touche directement la défense du Canada, mais aussi en ce qui a trait à la défense de l'Amérique du Nord, que nous assurons conjointement avec les États-Unis, ainsi qu'à l'industrie nord-américaine du matériel de défense qui sert à la fois le Canada et les États-Unis.

Le Comité consultatif sur l'état de préparation de l'industrie de défense, dont les membres viennent de l'industrie canadienne ainsi que des milieux bancaires et universitaires, a entrepris des consultations avec le ministre de la Défense nationale. De ces dernières naîtront des propositions devant permettre de renforcer l'état de préparation de l'industrie du matériel de défense.

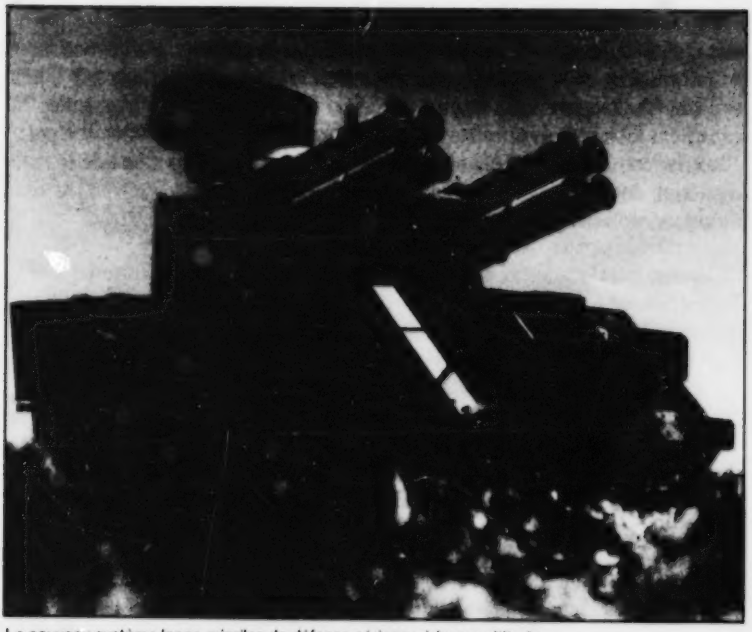

Le nouveau système lance-missiles de défense aérienne à basse altitude.

Le processus d'acquisition du Système de défense antichar et antiaérienne (ADATS) devant assurer la défense aérienne à basse altitude des forces terrestres et des aérodromes canadiens en Europe a déjà fait bénéficier l'industrie canadienne de connaissances technologiques supérieures. À elle seule, cette décision favorisera la création de quelque 700 emplois au Canada, dont 450 environ à Saint-Jean (Québec). L'avantage qu'il y a à renforcer ainsi le potentiel industriel de défense du Canada a récemment été démontré; en effet, l'Armée américaine vient de décider de s'équiper d'ADATS, ce qui amènera la création d'environ 300 autres emplois au Canada.

Recherche et développement

Nous avons modifié l'ordre des priorités dans nos activités de recherche et de développement, afin de les adapter aux nouvelles orientations décrites dans le Livre blanc. Nous portons maintenant une attention plus grande à la surveillance, tant en mer que depuis l'espace, aux techniques de lutte contre les mines, au matériel et aux aides didactiques destinés à la Réserve ainsi qu'aux technologies devant aider les Forces canadiennes à rendre manifeste la

souveraineté du Canada dans l'Arctique. Nous nous intéressons de plus près aux technologies nouvelles ou d'avant-garde, par exemple celles qui ont trait à l'information et à l'intelligence artificielle ainsi qu'aux matériaux améliorés et à la micro-électronique. Le Ministère encourage en outre les organismes canadiens à réaliser des projets de développement en collaboration avec nos alliés, en vertu d'accords qui nous garantissent des avantages allant de la réduction des frais de développement à l'accroissement de l'interopératibilité.

Le Ministère a récemment entrepris des démarches auprès du Conseil du Trésor pour obtenir l'autorisation de remettre en oeuvre le Programme de recherche industrielle pour la défense. Il cherche ainsi à renforcer l'infrastructure technologique de l'industrie canadienne de défense et à en accroître la capacité de satisfaire aux besoins des Forces canadiennes. Le niveau de financement de ce programme devrait atteindre quelque 15 millions de dollars par année. Le programme contribuera grandement à sceller l'association gouvernement-industrie.

Incidence économique

La nature de l'économie canadienne est telle que les dépenses militaires ont des retombées dans toutes les régions du pays. Par exemple, il est probable que les fabricants de composants électroniques et d'autres éléments de pointe établis dans l'Ouest canadien et au Québec tireront avantage de l'adjudication récente, à une société du Nouveau-Brunswick, du marché prévoyant la construction d'une deuxième série de frégates. Le projet en question créera environ 14 000 années-personnes d'emploi direct en neuf ans, tandis que le programme d'acquisition des sous-marins à propulsion nucléaire devrait en créer à peu près 55 000. Quant aux marchés touchant l'exploitation, l'entretien et les communications pour le Système d'alerte du Nord, ils créeront plus de 900 années-personnes d'emploi direct, dont 500 environ pour les habitants du Nord, et ils injecteront plus de 50 millions de dollars dans l'économie de la région en cinq ans. Enfin, le projet d'acquisition de camions lourds devrait créer 500 années-personnes d'emploi direct en deux ans. De nombreux autres emplois seront créés, par effet d'entraînement, dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

Aide humanitaire

Depuis la publication du Livre blanc, des représentants du Ministère envisagent, avec les autorités compétentes de l'Agence canadienne de développement international et du ministère des Affaires extérieures, des

moyens d'encourager une participation accrue des Forces canadiennes aux opérations d'aide humanitaire à l'étranger. Au début de décembre 1987, nous avons fourni à ces autorités une liste des ressources qui pourraient être affectées à de telles opérations. Nous poursuivrons nos efforts pour faire mieux comprendre que les Forces canadiennes offrent un potentiel exceptionnel et très vaste, de sorte que ce potentiel soit mieux exploité à des fins de secours.

En 1987, des avions de transport des Forces canadiennes effectuant des vols d'instruction ont livré plus de 60 tonnes de fournitures scolaires et médicales à des pays d'Afrique et des Caraïbes. Ils ont fait ces livraisons pour le compte d'un peu plus d'une douzaine d'organismes non gouvernementaux (clubs philanthropiques, associations professionnelles et institutions religieuses) dont la vocation humanitaire est bien connue et qui ont établi les contacts appropriés dans les pays qui bénéficient d'une aide. Les cargaisons comportaient, entre autres, une clinique mobile d'immunisation, du matériel de radiographie, des lits d'hôpital et une ambulance, ainsi que du matériel et des fournitures scolaires. Les bénéficiaires de cette forme d'aide ont été le Nigéria, le Maroc, Haïti, la République dominicaine, la Jamaïque et la Dominique.

Dans les limites du territoire canadien et des eaux contiguës, les Forces canadiennes effectuent régulièrement des évacuations sanitaires, des vols de secours ainsi que des opérations de recherche et de sauvetage. En 1987, les appareils des Forces canadiennes ont effectué quelque 7 000 heures de vol dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage et transporté plus de 600 personnes jusqu'à des installations médicales, à la suite de plus de 9 000 incidents.

Les forces armées et la société

Les Forces canadiennes offrent des perspectives de carrière séduisantes aux jeunes Canadiens, hommes et femmes. Nous avons pu retenir plus de 8 000 des quelque 30 000 demandes d'enrôlement que nous avons reçues en 1987. Notons que le Programme d'enrôlement des autochtones du Nord suscite un grand intérêt chez les jeunes gens de cette région; l'été venu, nous établirons un détachement de recrutement à Yellowknife, afin de mieux servir la population du Nord.

Dans le cadre du processus de revitalisation de la Réserve, nous sommes en train d'élaborer un système de recrutement intégré qui nous permettra de choisir et d'enrôler les membres de la Force régulière et ceux de la Réserve

selon des normes communes. Une fois ce système en place, les Forces canadiennes s'attaqueront au problème que pose le recrutement de personnel dévoué et compétent pour répondre aux exigences qu'impose le matériel moderne et perfectionné.

Les femmes s'enrôlent en plus grand nombre dans les Forces canadiennes. On en compte actuellement plus de 8 000 dans la Force régulière et quelque 4 300 dans la Réserve, soit 9 et 17 pour 100 respectivement de l'effectif total de ces forces. Le Ministère cherche en outre à élargir leurs horizons professionnels dans les Forces. Ainsi, toutes les restrictions imposées quant à leur emploi dans l'aviation ont été levées, tandis que, dans la marine et dans l'armée, les femmes peuvent dorénavant servir dans des unités susceptibles d'être prises sous le feu, comme les petits bâtiments de guerre, les bataillons des services et les unités d'ambulance de campagne. Nous avons également entrepris une série d'essais destinés à établir dans quels autres groupements de combat les femmes pourraient servir, y compris l'infanterie, l'artillerie, les blindés et les destroyers. Et nous venons de lancer une campagne de recrutement, afin d'augmenter encore le nombre de femmes parmi les membres des Forces canadiennes.

Le ministère de la Défense nationale met une fierté toute particulière à contribuer à créer au Canada un réservoir de connaissances sur les questions de sécurité mondiale. Le Programme d'études militaires et stratégiques a pour but de favoriser la recherche et l'enseignement universitaires, de décerner des bourses d'études supérieures et d'encourager les discussions éclairées entre experts et profanes s'intéressant à ces questions. Le programme, qui jouit d'une grande autonomie, a pris beaucoup d'ampleur depuis sa création, en 1967. Si les propositions qui seront soumises cette année au Conseil du Trésor sont approuvées, les ressources mises à la disposition des centres de haut savoir qui existent déjà dans les universités augmenteront, et il sera possible de créer des centres spécialisés dans d'autres domaines présentant un intérêt stratégique.

Pour assurer la défense de notre pays, il faut compter sur la contribution de tous les Canadiens, quelle que soit leur première langue officielle; le Ministère en est bien conscient. Dans cette optique, les objectifs en matière d'efficacité opérationnelle et de langue officielle sont bel et bien complémentaires. L'usage des deux langues officielles fera donc partie intégrante de toutes les activités des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale.

Instruction tactique à l'École des techniques de commandement des Forces canadiennes, à la BFC Borden (Ontario).

Nous nous efforçons de donner aux Canadiens des renseignements exacts et à jour sur les activités de défense. Nous avons donc mis en oeuvre un programme d'information de type proactif, qui a pour but de faire mieux voir et comprendre à la population en quoi consistent la politique de défense du Canada et le rôle des Forces canadiennes. Le Service de conférenciers de la Défense nationale, créé il y a un peu plus d'un an, envoie des conférenciers bien informés aux quatre coins du pays pour qu'ils expliquent la politique de défense, contribuant ainsi à la qualité du débat national sur les questions de sécurité.

Le Ministère poursuivra la mise au point de certains autres programmes d'information publique faisant appel à des documents imprimés ou audio-visuels, ainsi qu'à des expositions et à d'autres activités spéciales, pour renseigner les Canadiens sur les rôles et les besoins des Forces canadiennes. Il existe en outre des programmes spéciaux en vue d'aider les médias à diffuser l'information sur la défense et à traiter les questions de défense.

IV CONCLUSION

Le Livre blanc est un schéma directeur qui prescrit l'orientation à donner à la politique de défense jusqu'au-delà de l'an deux mille. Pendant la brève période qui s'est écoulée depuis le dépôt de ce document, nous avons déjà fait progresser beaucoup les nouveaux programmes dont la mise en oeuvre s'impose pour donner au Canada une position de défense moderne et efficace. Ce n'est cependant encore qu'un début; à mesure qu'il prendra de l'élan, le processus entraînera une amélioration encore plus prononcée des capacités des Forces canadiennes.